

Parachat Bechalah' בשלח
 7 Février 2009 / 13 Chevat 5769



Horaire Nice et Région

Entrée de Chabat : 17h30

Sortie de Chabat : 18h34

Le mot du Rav :

« L'ENGAGEMENT HAHEM REGNERA A TOUT JAMAIS »

Dans le poème ADONE OLAM, que nous avons l'habitude de réciter tous les matins et le chabat après la téfila de Moussaf on dit : « **Maître du Monde, Tu régnais avant qu'aucune créature ne fût créée, quand tout fût fait selon ta volonté, Ton Nom devint ROI** ». Mais il a fallu attendre 2448 ans, après le passage de la mer, pour que les Bénés Israël proclament la Royauté divine.

En Egypte, les Bénés Israël ont assisté aux dix plaies d'Egypte qui correspondaient aux DIX PAROLES par lesquelles Hachem créa le ciel et la terre. Ils étaient témoins de la manifestation divine dans toute sa splendeur. Courageusement, la veille de la sortie d'Egypte ils se sont circoncis pour rentrer dans l'alliance d'Avraham Avinou avec Hachem. Ils ont accomplis fidèlement les mitsvots de PESSAH'-MATSA OUMAROR, ils ont audacieusement proclamés leur identité en badigeonnant les poteaux et le linteau de leur maison avec du sang de l'agneau. Mais tout le temps que le Pharaon refusait de se soumettre à la volonté divine et qu'il représentait une menace pour leur existence, ils n'osaient pas proclamer la Royauté divine. Seulement après que le terrible Pharaon et sa redoutable armée furent engloutis dans les flots de la mer, les Bénés Israël ont vu le déploiement de la force divine. Alors ils ont chanté la CHIRA, ils ont loué et rendu hommage à son SAINT NOM, et ils acceptèrent de leur plein gré la Royauté divine. Ensemble ils se sont exclamés, Chémot 15, verset 18 : « Hachem Règnera à tout jamais ».

La déclaration journalière, est composé de 3 versets : **Hachem règne** (psaume 10/16), Hachem a régné (psaume 97/1) Hachem règnera pour toujours (Chémot 15/18), est l'objectif que ce sont fixés les Bénés Israël après la traversée de la mer. Ils ont exprimés la volonté d'une reconnaissance universelle et éternelle du règne d'Hachem de la pratique des 7 mitsvoths noah'ides par les nations. Ils ont pris l'engagement de sanctifier le Nom Divin par leur comportement comme il est dit dans le Kadich : « **Que son Grand Nom soit exalté et sanctifié dans le monde qu'il a créé selon sa volonté et qu'il y établisse son Royaume. Alors la prophétie de Zacharie se réalisera, chap.14/9 : « Hachem sera ROI sur toute la terre, et ce jour là Hachem sera UN et son Nom sera UN.**

Par RAV MOCHE MERGUI
 ROCH HAYECHIVA

Le Lekha Dodi de cette semaine est dédié à la
 mémoire de
 Madame Rivka Lydia DOUKHAN zal
 Décédé le 15 Chevat 5768
 Pour l'élévation de son âme

Le Lekha Dodi de cette semaine est dédié à la
 mémoire de
 Madame Lisa Bat Rosalie OUAZANA
 Décédé le 5 Chevat 5769

Dimanche 8 février 2009 au soir sera le 15 *chevat*. Si pour "certains" c'est l'occasion de "planter des arbres" (???!!!), il "me" semble qu'il est l'occasion de réviser les NOMBREUSES lois liées aux BÉNÉDICTIONS ברכות récitées avant et après de consommer des aliments et plus particulièrement les fruits.

Ces lois sont nombreuses et complexes, il est dit dans la *halah'a* que lorsqu'on n'a pas appris les lois des *bérah'ot*, si on ignore quelle bénédiction réciter sur un aliment il sera interdit de le consommer avant de clarifier chez un Rav quelle bénédiction lui convient ! (Talmud traité *Bérah'ot* 35a, rapporté par *Michna Béroura* 202-84 et *Kaf Hah'aïm* 202-114).

Certains s'interrogeront du sens des bénédictions. Pour bien comprendre la puissance de la bénédiction rappelons l'enseignement talmudique cité au traité *Bérah'ot* 35b : « Tout celui qui jouit de ce monde sans réciter de bénédiction vole D'IEU et la communauté d'Israël ! ». Le Rav *Alexander Mendelbaum* écrit, dans son ouvrage "vézot *habérah'a*" : « *Rabénou Béh'ayé* explique qu'en ne récitant pas de bénédiction on empêche la providence d'avoir un effet sur les fruits, par conséquent ceux là sont diminués pour la communauté d'Israël – cela veut dire que les bénédictions des fruits influe sur

les fruits, il n'y a de programme économique plus efficace que les lois des bénédictions ! *Rabénou Béh'ayé* explique encore : réciter une bénédiction c'est témoigner de la providence divine, que D'IEU attribue la nourriture à ses créatures, c'est par leurs mérites que les fruits sont bénis et se multiplient. Le *Seder Hayom* écrit : au moment où D'IEU entend la bénédiction prononcée par l'homme à ce moment même IL se réjouit grandement et lui ouvre les portes de la "parnassa" ».

Les lois des bénédictions, comme toute la Tora, doivent être inculquées chez l'enfant dès l'âge de l'éducation – comme le stipule Le *Choulh'an Arouh' Orah' H'aïm* 215-3. Il faudra lui apprendre également à réciter le *birkat hamazon* après avoir mangé du pain (ibid. 186-2). La question est soulevée par les décisionnaires quant à savoir si on peut répondre *amen* après la bénédiction récitée par un enfant ?

L'importance de réciter la bénédiction est telle que les décisionnaires s'interrogent de savoir est-ce qu'on a le droit de tendre un aliment à une personne dont on sait qu'elle ne récitera pas la bénédiction ? !!! Sans citer les détails de cette question, les décisionnaires sont d'un avis commun qu'il faudra tout au moins suggérer, bien entendu respectueusement et

paisiblement, à la personne de réciter la bénédiction.

Les lois des bénédictions ne concernent pas uniquement les aliments, elles existent également concernant les parfums et beaucoup d'autres bénédictions existent dans la Tora.

Profitons de ce jour de *Tou Bichvat* pour s'intéresser davantage à cette partie "méconnue" de la Tora. Penchons nous sur ces lois ainsi que sur les textes même des bénédictions pour découvrir leur beauté et ainsi bénéficier encore de tout ce que D'IEU est en mesure de nous délivrer. Il n'y a aucune *mitsva* de "planter des arbres" et ceci ne nous apporte RIEN ! Par contre, semer des bénédictions pour faire fleurir des "Hommes" est d'un intérêt plus considérable. Prononcer une bénédiction est chose simple : quelques mots avant de consommer un aliment, et cela rapporte gros : la bénédiction divine.

Rambam conclut les lois des bénédictions en ces termes : « L'homme doit toujours crier et solliciter la pitié divine pour le futur, ainsi devra-t-il adresser sa reconnaissance sur le passé, il louera et reconnaîtra selon sa force. Tout celui qui accroît ses louanges envers D'IEU est digne d'éloges » (*Hilh'ot Bérah'ot* 10-6).



PESSAH' 5769 à Auron

pour la 6^{ème} année consécutive "TOVA CLUB" organise les sédarim de Pessah'

Pour toutes réservations contactez

Monsieur Stéphane Mardoukh au 06.64.84.39.56. / tovaclub@hotmail.fr

Chabat d'après le Maharal (suite)

Selon *Gnéva* le *Chabat* est parabolé à un roi qui construisit un dais nuptial où la mariée manquait, ainsi que manquait-il au monde ? Le *Chabat* !

Il faut bien comprendre cette opinion. Selon elles le *Chabat* est lui-même l'achèvement du travail, sur quoi le verset dit « Et *Elokim* termine "dans" le septième jour Son travail qu'IL a fait ». Cela veut dire que même s'il n'y a pas eu de travail le *Chabat*, cependant le *Chabat* est lui-même la fin du travail puisqu'il est la **terminaison du monde** $\text{השְׁלֵמַת הָעוֹלָם}$ (1).

Nous voyons que nos Sages appellent dans leur langage le *Chabat* par la *kala*, comme ils disent au traité *Baba Kama* 32b « *bohi kala* » (2). Quel rapport y-a-t-il entre le *Chabat* et la *kala* ? (3)

Ce monde-ci n'a de lien avec D'IEU uniquement par le *Chabat*. Cela parce que les autres jours de la semaine ne sont pas animés de

"sainteté" comme le jour de *Chabat*. C'est parce que *Chabat* est un temps saint qu'il crée un lien entre le monde et D'IEU. C'est la raison pour laquelle le *Chabat* est imagée par la mariée puisque celle-ci est prête à s'unir à son mari – ceci est bien évidemment la terminaison du monde (4). C'est la raison pour laquelle il compare le *Chabat* au roi qui a monté un dais nuptial et l'a orné auquel il ne manquait "que" la mariée pour créer son union avec le marié. Ainsi que manquait-il au monde ? Le *Chabat* – qui est l'union de ce monde avec D'IEU (5).

C'est là l'interprétation du verset « IL termina *Elokim* "dans" le septième jour Son travail qu'IL a fait ». Son travail : l'univers, s'est terminé *Chabat* (6), en acquérant une liaison sainte et un lien suprême – ce qui est la terminaison de l'œuvre du monde.

(1)(la fin du travail qu'indique le *Chabat* ne se traduit pas par un acte physique, comme s'il voulait dire qu'IL travailla encore le septième jour, mais cela veut plutôt dire qu'en ce jour tout pris un sens entier – tant qu'il n'y avait pas *Chabat* on pouvait encore croire et s'imaginer que la création continuerait, *Chabat* arrive on comprend que tout est achevé.

On peut voir également dans cette idée du *Maharal* le fait qu'à travers le *Chabat* tout prend un sens, l'arrêt de travail du *Chabat* témoigne de l'effet sensationnel que va désormais trouver et exprimer la création. S'arrêter de travailler *Chabat* n'est pas synonyme d'un détachement de la matière, bien au contraire puisque cela veut dire plutôt redonner à la matière sa dimension juste c'est percevoir correctement la matière. On pourrait dire que c'est durant le *Chabat* qu'on adopte un rapport correct avec la matière et que la semaine la matière n'est pas usée à bon escient !...

Le sens du *Chabat* et sa valeur se définissent par rapport à ce qu'il rapporte aux autres jours de la semaine ! Le *Chabat* s'inscrit donc dans la création elle-même. Ce ne sont pas six jours de semaine et un jour de *Chabat*, mais c'est un groupe de sept jours puisque les six jours de création existent à travers le *Chabat*. Le *Chabat* n'est pas en marge de la semaine, il n'est pas un jour distinct des autres jours, il "fait" les autres jours. (*A.M m'a fait remarqué que le maharal dans Guévourot Hachem chapitre 39 touche cette idée*)

(2)(ce terme repris par *Rav Chlomo Elkabets* dans son chant fabuleux *Lekha Dodi*)

(3)(cet enseignement va dans le sens de la parabole choisie par *Gnéva* voyant dans le *Chabat* la mariée, le *Maharal* cherche à comprendre pourquoi le *Chabat* est comparé à la mariée ?)

(4)(il y a là une idée exceptionnelle du *Maharal* : **l'union est la fin – et la finalité - du travail**. Durant six jours D'IEU crée le monde, toutefois on ne perçoit pas le lien qu'il y a entre le Créateur et la créature (!), c'est alors que le *Chabat* intervient pour "re-unir" la créature au Créateur, pour ainsi restituer le bien à son propriétaire. Le travail est considéré achevé seulement si on reconnaît à travers le monde Celui qui se cache derrière, celui qui en est le Maître... Un travail qui ne se termine pas en unissant tous les éléments est un travail inachevé !)

(5)(le *Chabat* étant comparé à la mariée montre bien son rôle majeur, ce n'est pas qu'une option)

(6)(d'ailleurs le terme *kala* en langue de la Tora veut dire mariée mais renferme également le sens de terminer, comme dit le verset « *vayéhi béyom kalot moché et hamichkan* »)

Education ׀ ׀ ׀ ׀ ׀ ׀ d'après Rav Pinkous zal (1^{ère} partie)

« Eduque le jeune enfant selon sa voie »

Le rôle du père : attribuer à son fils les bases sur lesquelles il construira lui-même sa construction spirituelle

L'éducation se divise en deux tâches : Intérieur et Extérieur.

Nous allons traiter aujourd'hui de l'Éducation : éducation de Nous même et de nos Enfants.

Concernant la forme de l'éducation nous connaissons deux manières, nous allons le comparer au monde médical. Si l'homme est atteint d'une plaie, le médecin lui prescrit une crème à étaler sur la plaie et il trouvera remède, avec l'aide de D'IEU. Mais parfois le médecin ne se suffit pas d'une crème, il prescrit des cachets. Le patient s'étonne : « comment des cachets introduits dans mon organisme remédieront à la plaie que j'ai sur la main ? ». Le praticien lui explique : « après avoir examiné ta plaie il apparaît que tu as une infection à l'intérieur de ton organisme. La plaie extérieure est le témoin du virus qui se trouve au fond de toi, or pour y remédier il faut un remède intérieur, la pommade extérieure ne remédiera pas à l'infection interne, il faut un cachet qui corrigera cette infection ».

C'est ainsi que ça se passe en matière d'éducation. Par exemple lorsqu'un enfant est insolent, il y a la possibilité de lui apprendre comment parler et de l'exercer dans ce sens – c'est la pommade extérieur, mais il y a des situations – et telle est la réalité en général – où l'insolence témoigne d'un défaut intérieur et pour y remédier il ne suffit pas de lui apprendre comment parler puisque la plaie ne se situe pas au niveau de sa bouche mais est dans son intériorité. C'est dans son âme que se trouve le virus et c'est de là-bas qu'il faut l'extraire, à sa racine.

En général en matière d'éducation on s'occupe de la partie visible – comment parler, quoi dire ou ne pas, le bénéfique est alors douteux. Dans la Shoah horrible il y avait deux nazis qui brûlaient les corps dans les fours et entre eux se disaient "merci" et "s'il te plaît". Cela veut dire que tout dépend du contenu intérieur de l'homme, une forme positive de parler n'est pas garante que cet enfant est doux, agréable et convenable, à plus forte raison que ceci ne témoigne pas de sa *yirat chamaim* et de sa *kédoucha*. C'est à travers ces deux états qu'on doit investir dans l'éducation.

La kédoucha a un effet à long terme.

Nous devons tout d'abord savoir un principe important concernant l'éducation. Lorsqu'un enfant dit « *tora tsiva lanou moché* », même s'il ne comprend pas ce qu'il dit, les mots le pénètrent et ont une influence sur lui. A tel point que trente ans plus tard lorsqu'il rencontrera des problèmes dans son couple, il est fort probable que par l'effet des mots purs qu'il a seulement prononcé alors âgé de trois ans, il se retiendra et ne répondra pas vulgairement à sa femme ! Le prophète *Yirméya* a dit « Mes paroles sont comparées au feu, a dit D'IEU » (23-29). Les *mitsvot* sont comme du feu, et pas des moindres puisque feu divin, une flamme sainte. Chaque mot de Tora prononcé, chaque *mitsva* réalisée a une influence sur l'intériorité de l'être. De la même façon que l'effet du médicament n'est pas immédiatement perceptible ainsi il en est pour l'éducation : l'effet ne se fait pas sur le champ, mais il est certain qu'avec le temps il se fait ressentir.

A ce propos j'ai entendu de ma mère qu'à la Yéchiva de Mir il y avait des élèves qui souffraient de malnutrition, de temps à autre ils allaient faire une cure, certains d'entre eux courraient après chaque repas pour voir s'ils avaient déjà grossi !

L'effet de l'étude n'est pas reconnaissable en peu de temps, mais elle s'introduit dans les profondeurs de l'âme de l'enfant. Chaque verset du *h'oumach* élance l'enfant pour grandir et craindre l'éternel... (à suivre)

Vous pouvez recevoir chaque semaine le
Lekha Dodi par mail écrivez nous à
l'adresse suivante
ravmergui@cejnice.com

retrouvez nos vidéos sur le thème de la colère sur www.cejnice.com